



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

# ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 16 octobre 2025

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr). Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

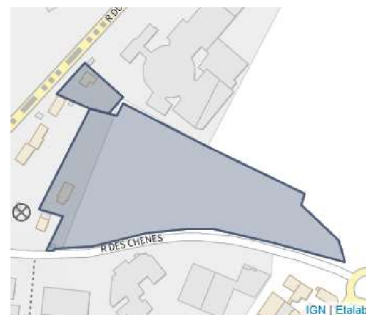
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

## PARCELLE(S)

**28600 LUISANT**

Code parcelle :  
**000-AK-753, 000-AK-346**



Parcelle(s) : 000-AK-753, 000-AK-346, 28600 LUISANT

1 / 5 pages

## INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

### INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

**Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?**  Oui  Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).


Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

### SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire



## ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL



### ARGILE : 2/3

-  1 : Exposition faible
-  2 : Exposition moyenne
-  3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition moyenne : La probabilité de survenue d'un sinistre est moyenne, l'intensité attendue étant modérée. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>

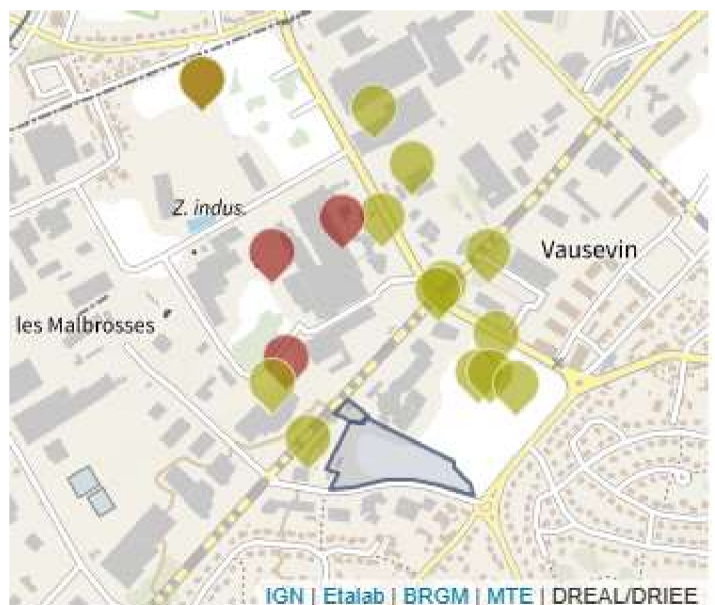


### POLLUTION DES SOLS (500 m)

Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 4 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 13 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).



## ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 12

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
ECOA880100A	30/06/1988	30/06/1988	05/01/1989	14/01/1989
INTE9500070A	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
INTE9500169A	17/07/1994	19/07/1994	20/04/1995	06/05/1995
INTE9900488A	30/05/1999	30/05/1999	29/11/1999	04/12/1999
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Sécheresse : 6

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE1230775A	01/04/2011	30/06/2011	27/07/2012	02/08/2012
INTE1920338A	01/10/2018	31/12/2018	16/07/2019	09/08/2019
INTE9300656A	01/01/1991	30/09/1992	06/12/1993	28/12/1993
INTE9800027A	01/10/1992	31/12/1996	02/02/1998	18/02/1998
INTE9900216A	01/01/1997	31/12/1998	19/05/1999	05/06/1999
INTX9110334A	01/05/1989	31/12/1990	04/12/1991	27/12/1991

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

## ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
HYDRO EXTRUSION Lucé/Chateauroux Lucé1 (ex SAPA 1)	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000243">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000243</a>
SOCCOIM SAS	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000068">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000068</a>
SCAEL	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000377">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000377</a>
HYDRO ALUMINIUM EXTRUSION SERVICES	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000241">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010000241</a>

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
SCAEL	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP593548">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP593548</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819338">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819338</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819292">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819292</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819299">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819299</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819340">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819340</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819344">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819344</a>
Centre Leclerc	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819350">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819350</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819444">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819444</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819343">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819343</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819347">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819347</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819348">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819348</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819399">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819399</a>
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819408">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3819408</a>